Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Vente voiture 308 à un particulier

Par EstelleFzn

Bonjour,
Je ne sais pas si je suis dans la bonne catégorie et m'en excuse si ce n'est pas le cas.
Heureuse propriétaire d'une 308, je voudrais m'en séparer. Elle n'a actuellement aucun souci (54000km) mais sa réputation la précède (conception du moteur qui semble assez peu fiable au vu de la presse sur les moteurs puretech/groupe stellantisen ce moment). J'ai donc 2 solutions:
- la vendre à un professionnel mais énorme décote (argus à 16800, on me la reprendrait 11000?)
- à un particulier mais voilà j'entends tout et son contraire sur le principe de « vice caché ». Si je la vendais demain sur lbc par exemple et malheureusement elle a un souci par la suite, quelles peuvent être les conséquences pour moi? Une conception moteur (problème connu dans les médias) peut elle être un vice caché?
Je voudrais avoir toutes les cartes en main pour pouvoir prendre une décision et vous remercie beaucoup d'avance pour votre réponse !

Bonne journée
Estelle

Par Burs

Bonjour,
le fait que ces moteurs sont moins fiable ne constitue en rien un vice caché car il suffit a l'acheteur de faire une rapide recherche sur le net pour connaitre la fiabilité de ces véhicules.
L'important est d'avoir un CT de moins de 6 mois, rien de plus.